



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 septembre 2015

Le 18 septembre 2015 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SOMMAING SUR ÉCAILLON s'est réuni dans le salon d'honneur de la mairie, suite à la convocation envoyée par M. le Maire, par lettre du **11 septembre 2015**, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Délibérations :
 - a. Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor : Poulain Jérôme.
 - b. SIDEN SIAN : Adhésions diverses et propositions d'adhésions.
 - c. Distributeur de pain.
2. Divers :
 - a. Site internet de la commune
 - b. Travaux.
3. Questions diverses

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents : Marc CARPENTIER, Roland SALENGRO, Régis STERLAY, Christophe DUMONT, Jean-Pierre GABELLE, Clarisse DESOMBREUX, Christian LENOIR, Marie-Geneviève MAROUSEZ, Marlène DUPART

Étaient excusés : Marianna TERRITO (pouvoir à Christophe Dumont), Pascal GILLERON (pouvoir à Régis Sterlay)

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Marc CARPENTIER propose de nommer comme secrétaire de séance M. Régis STERLAY, qui sera aidé par Mme Corinne Guidez, secrétaire de mairie, en tant que secrétaire auxiliaire. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Pour des raisons pratiques (connexion internet), la discussion concernant le site internet a lieu en premier dans le secrétariat de la mairie.
Le conseil décide de faire appel à campagnol.fr (Association des Maires Ruraux) pour créer le site internet de la commune.

1. Délibérations

- a. Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor : Poulain Jérôme.

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 septembre 2015

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil.
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an.
 - que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Jérôme POULAIN.
- b. SIDEN SIAN : Adhésions diverses et propositions d'adhésions.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents :

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Collectif » sur tout le périmètre communautaire.

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de QUIERY-LA-MOTTE (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable ».

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'HENDECOURT-LES-CAGNICOURT (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable ».

La proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AUXI-LE-CHATEAU (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable », « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines ».

La proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN, à compter du 1^{er} janvier 2016, de la Métropole Européenne de Lille avec transfert des compétences « Eau Potable ».

c. Distributeur de pain.

Le conseil décide de demander au boulanger une contribution financière de 15 (quinze) euros par mois pour la consommation électrique, révisable selon la consommation réelle qui sera constatée.

2. Divers

Travaux.

M. Lenoir fait le point sur les travaux :

Eglise, espaces verts, salle polyvalente, aubette de la rue de Denain.

3. Questions diverses

Coût de la rénovation de l'église

Cérémonie du 11 Novembre

Repas des aînés

Vin d'honneur lors de la réception du 10 octobre à l'église

Demande de subvention de la part de l'ADMR

Dispositif de surveillance de la consommation de gaz chez les particuliers

Culture (Harmonie « la Renaissance »)

Compte-rendu synthétiques des réunions de commissions de la CCPS :

Petite enfance

Conseil de développement économique

Voix de Sommaing

Démocratie participative

Lots pour la cérémonie des récompenses du concours des maisons et jardins fleuris

Spectacle de Noël

Finances

COMPTE-RENDU DETAILLE

Pour des raisons pratiques (connexion internet), la discussion concernant le site internet a lieu en premier dans le secrétariat de la mairie.

M. Sterlay rappelle les soucis rencontrés pour la construction du site internet. La commune de Bermerain n'a pas pu assurer sa part de travail.

Par l'intermédiaire de l'AMR (Association des Maires Ruraux), il est possible d'avoir un site internet sérieux avec aide par Hotline (campagnol.fr) pour un coût de 180 € par an, frais d'hébergement compris. Bien entendu, la commune doit également adhérer à l'AMR (85 € par an). M. Sterlay fait part au conseil des conversations téléphoniques qu'il a eues avec des maires ou des conseillers de villages ayant travaillé avec ce concepteur de sites.

On visionne ensuite rapidement quelques sites réalisés par campagnol.fr (marchastel.fr, lionensullias.fr, moras-en-valloire.fr).

M. Dumont présente ensuite 2 sites réalisés par une de ses connaissances. Cette personne pourrait construire le site très rapidement pour 800 € et former ensuite une personne de la municipalité pour alimenter le site (coût à négocier). Les frais d'hébergement sont également à ajouter. Le conseil décide de faire appel à campagnol.fr (Association des Maires Ruraux) pour créer le site internet de la commune.

1. Délibérations

- a. Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor : Poulain Jérôme.

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil.
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an.
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Jérôme POULAIN (30,49 €).

- b. SIDEN SIAN : Adhésions diverses et propositions d'adhésions.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents:

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Collectif » sur tout le périmètre communautaire.

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de QUIERY-LA-MOTTE (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable ».

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'HENDECOURT-LES-CAGNICOURT (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable ».

La proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AUXI-LE-CHATEAU (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable », « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines ».

La proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN, à compter du 1^{er} janvier 2016, de la Métropole Européenne de Lille avec transfert des compétences « Eau Potable ».

- c. Distributeur de pain.

Le distributeur de pains est alimenté par M. Carlier, boulanger à Roeux. Le conseil décide de lui demander une contribution financière de 15 (quinze) euros par mois pour la consommation électrique, révisable selon la consommation réelle qui sera constatée.

2. Divers

Travaux.

M. Lenoir fait le point sur les travaux :

Eglise : L'électricité a été refaite.

Il reste quelques travaux à effectuer dans la sacristie.

Les abords de l'église seront nettoyés avant le 10 octobre.

Espaces verts : Le nettoyage des caniveaux est en passe d'être terminé. M. Lenoir regrette encore une fois de ne pas avoir pu utiliser de produits phytosanitaires.

Salle polyvalente : Les tuyaux d'évacuation des WC ont été bouchés. Il a fallu creuser dans la pelouse et rechercher l'endroit du bouchon. Des puisards seront installés.

Aubette de la rue de Denain : Une vitre de l'aubette a disparu (certainement volée, très proprement). Il faudra donc la remplacer par une tôle en plastique, comme il a déjà été fait de l'autre côté pour une vitre cassée.

4. Questions diverses

Coût de la rénovation de l'église :

M. le Maire précise que, pour le moment, le coût en matériel de la rénovation de l'église, s'élève à 2300€.

Une information (rappel) concernant la (re)découverte de l'église le 10 octobre sera diffusée dans le village.

11 Novembre : M. Dumont fera établir un devis pour un lâcher de ballons ce jour-là.

Repas des aînés : Mme Marousez provoquera une réunion avec les dames volontaires pour la réalisation du repas dans les jours qui viennent.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 septembre 2015

Eglise : Vin d'honneur : Du vin blanc, du sirop (genre cassis), des jus de fruits et des chouquettes seront servis.

ADMR : M. le Maire fait part d'une demande de subvention de l'ADMR. Une porte ouverte a lieu lundi 21 septembre à Bermerain. Mme Marousez s'y rendra pour comprendre les raisons d'une telle demande.

Gaz de France : Les compteurs des particuliers vont être équipés d'un boîtier de transmission de données et une antenne sera installée près de la mairie. Cette antenne recevra les données concernant les consommations des habitants qui pourront se connecter et connaître ainsi en temps réel leur consommation. Ce dispositif pourrait contribuer à faire des économies d'énergie.

Culture : Mme Desombreux fait un compte-rendu d'une réunion (Bermerain) avec l'harmonie « La Renaissance » en présence de représentants d'autres communes du secteur.

Lors de cette réunion, M. Déana, président de l'harmonie, a présenté les 2 projets en cours : un livre retraçant la vie de l'harmonie lors des 70 dernières années et un festival de musique qui devrait avoir lieu les 9, 10 et 11 septembre 2016.

Compte-rendu des commissions communautaires :

Petite enfance : Mme Dupart fait un compte-rendu de la commission communautaire « Petite enfance ». Retour sur les ALSH (23 sommaingeois ont profité de cette structure) et sur le LALP (fréquentation exclusive des solesmois, 12 actions sportives (dont 2 bowling et 1 laser-game), 2 sorties (ski et Marchiennes)). Un véhicule (9 places) a été acheté pour permettre l'accueil et surtout le retour au domicile des collégiens extérieurs à Solesmes. Une plaquette incitant les jeunes à fréquenter le LALP sera distribué prochainement.

Conseil Développement économique : M. Dumont nous apprend que le territoire de la CCPS pourrait être classé prioritaire pour être équipé de la fibre optique. Il faut, pour cela, que la CCPS puisse monter un dossier rapidement.

Le bâtiment qui était utilisé par la société « Degroote » est toujours disponible. La CCPS étudie la possibilité de scinder ce bâtiment en deux, une partie serait louée à une entreprise et l'autre deviendrait le siège de la CCPS. Cette solution permettrait à la CCPS de faire l'économie du loyer payé pour les locaux actuels.

Voix de Sommaing : M. Sterlay rappelle à chaque conseiller que ceux-ci doivent prévoir leur article pour la Voix de Sommaing pour le 30 novembre.

Démocratie Participative : La commission « communication », conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale de 2014, souhaite que le conseil réfléchisse à une date et au déroulement d'une réunion de démocratie dite « participative » avec les villageois. Dans un premier temps, M. Dumont pense qu'on pourrait démarrer cette réunion sur le thème de la participation citoyenne (appelée aussi « voisins vigilants »).

Cérémonie Maisons et Jardins fleuris : Mme Dupart recherche des lots pour servir de récompenses pour cette cérémonie.

Spectacle de Noël : Une réunion aura prochainement lieu pour préparer cette fête prévue le 20 décembre.

Finances : M. Salengro fait un point rapide sur les finances communales. Les premières factures envoyées par la société Eiffages pour les travaux de la rue de Robinson ont été payées, les diverses subventions ont été versées en partie à la mairie.

La mairie a également payé une facture émanant de la commune de Vendegies sur Ecaillon concernant les aides pour la cantine, les NAP et le périscolaire.

La séance est levée le 18 septembre 2015 à 22 heures 30 minutes.